



2024-2025

Retour sur l'inspection professionnelle

Faits saillants et analyse



cpa

ORDRE DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
DU QUÉBEC



Table des matières

L'inspection professionnelle : un engagement collectif envers la qualité	3
Portrait en chiffres	5
Progrès dans certains domaines, défis dans d'autres	7
Améliorations les plus marquantes	7
Progrès en action : facteurs de succès	7
Défis persistants	8
Le progrès commence par une bonne gestion de la qualité	9
Constats par secteur	11
Comptabilité	11
Audit	11
Examen	12
Compilation	12
Fiscalité	13
Services-conseils et évaluation d'entreprises	13
Des leviers concrets pour un changement durable	14
Bâtir ensemble une culture de qualité	15
Annexe Détails sur les constats par secteur	16

L'inspection professionnelle : un engagement collectif envers la qualité

L'inspection professionnelle s'appuie sur l'expertise d'une équipe multidisciplinaire et sur une collaboration constante entre l'Ordre et ses membres.

Nous mettons en œuvre diverses actions pour accompagner les membres dans leur pratique, tout en leur offrant des ressources pertinentes et accessibles pour les informer et les soutenir.

En veillant au respect des normes et de la réglementation en vigueur, l'inspection professionnelle est au cœur de la mission de protection du public de l'Ordre.

Elle est aussi un **levier de développement**, un **outil de dialogue** et un **moyen concret d'accompagner les CPA** dans leur parcours professionnel.

Derrière chaque inspection, il y a tout un travail pour épauler les membres et leur permettre de s'améliorer, et ce, afin d'accroître la qualité des services qu'elles et ils offrent au public.

Pour la période 2024-2025, les inspections ont été réalisées par une équipe de CPA expérimentée composée de :

- **5 inspecteur(-trice)s employé(e)s** par l'Ordre
- **13 inspecteur(-trice)s et réviseur(e)s contractuel(le)s** dont certains possèdent une expertise dans les domaines suivants :
 - > Audit des technologies de l'information (1 personne)
 - > Juricomptabilité et évaluation (1 personne)
 - > Fiscalité (4 personnes)
- **3 directrices et 1 responsable de l'inspection**
- **15 CPA en exercice siégeant au comité d'inspection professionnelle**



Agir en amont pour mieux accompagner les membres et cibler avec justesse

Afin de sensibiliser et accompagner les membres, plusieurs actions ont été mises en œuvre, entre autres les suivantes :



Collaboration avec l'équipe du développement professionnel afin d'enrichir le contenu des formations par des études de cas.



Rédaction de mises en garde ciblant des enjeux récurrents. Trois nouvelles publications sont prévues pour la prochaine période. Elles porteront sur :

- la gestion de la qualité;
- les produits;
- la fiscalité.



Élaboration d'un nouveau format de rapport d'inspection pour la période 2025-2026. Plus clair et orienté vers l'action, ce rapport met à l'avant-plan les éléments constatés significatifs afin d'aider les membres à établir les priorités.

Pour les inspections, nous avons continué d'utiliser une approche fondée sur les risques. Dans cette perspective, les initiatives ciblées suivantes ont été déployées afin de maximiser la portée de nos travaux :



Collaboration avec diverses parties prenantes pour cerner les risques les plus significatifs dans la profession.



Transmission de 2 175 questionnaires à des membres pour affiner la sélection des CPA à inspecter. Ces questionnaires ont permis de :

- comprendre la nature des activités exercées par ces CPA;
- détecter des changements dans leur pratique (nouveaux types de services, croissance rapide, etc.);
- identifier des indicateurs de risque accru, comme l'acceptation de mandats complexes, la concentration d'activités dans des secteurs plus risqués ou une diminution des ressources disponibles.



Réalisation des inspections en combinant des approches cycliques, ciblées et aléatoires afin d'assurer une couverture équilibrée des risques.

Les sections qui suivent présentent les résultats de notre vigie pour la période 2024-2025.

La solidité de la profession repose d'abord sur l'engagement de ses membres. Leur proactivité, leur volonté de se perfectionner ainsi que leur capacité à tirer parti des éléments constatés et des ressources mises à leur disposition font toute la différence. Nous invitons chacun et chacune à prendre connaissance de nos constats et à s'engager pleinement dans cette démarche d'amélioration continue.

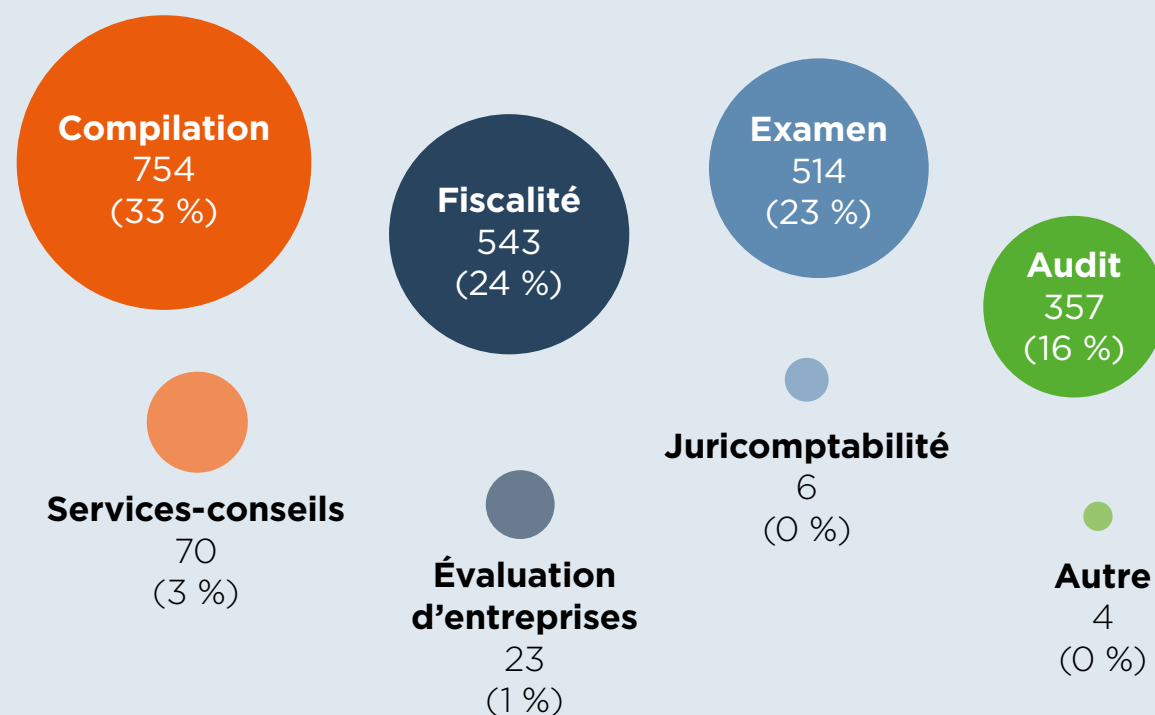
Portrait en chiffres

Notre approche axée sur les risques nous a amené à cibler les mandats susceptibles de comporter des anomalies. Nous avons notamment porté une **attention accrue aux mandats de fiscalité**, qui constituent historiquement une importante source de réclamations auprès du Fonds d'assurance, ainsi que de signalements et de plaintes auprès du Bureau du syndic.

Membres ayant fait l'objet d'une inspection¹

	Membres	Cabinets
2024-2025	2 575	780
2023-2024	2 993	736

Mandats inspectés par type de service (total de 2 271)



¹ Les données présentées portent sur les inspections ayant eu lieu au cours de l'exercice.

Les mesures de suivi postinspection sont déterminées en fonction de la nature et de la gravité des constatations, ainsi que de la capacité du ou de la membre à corriger les lacunes observées.

Mesures de suivi postinspection

en % des inspections

	2024-2025	2023-2024
Plan d'action	66 %	70 %
Validation du plan d'action	11 %	16 %
Cours demandés ou imposés	38 %	45 %
Réinspection complète ou partielle	29 %	21 %
Stage de perfectionnement (après délivrance)	7 %	12 %
Stage de perfectionnement (avant délivrance)	2 %	1 %

Voici les faits saillants des variations relatives à ces mesures entre les périodes 2023-2024 et 2024-2025 :



Hausse du pourcentage de réinspections

Non-application de la nouvelle norme de gestion de la qualité par les cabinets offrant des services de compilation.



Baisse du pourcentage de validation des plans d'action et baisse du pourcentage de cours demandés ou imposés

Amélioration du traitement comptable concernant :

- les actions privilégiées;
- les regroupements d'entreprises.



Progrès dans certains domaines, défis dans d'autres

Dans l'ensemble, les résultats témoignent d'une **stabilité** par rapport à la période précédente. Des progrès notables ont été observés, toutefois de nouvelles lacunes ont aussi été relevées.

Améliorations les plus marquantes

Application des exigences de la NCSC 4200, Missions de compilation, notamment en ce qui concerne la lettre de mission; la documentation de la connaissance de l'entité, incluant ses activités et ses systèmes et documents comptables; ainsi que la note décrivant la méthode de comptabilité appliquée aux informations financières compilées.

Procédures d'audit ou d'examen pour les regroupements d'entreprises, plusieurs CPA ayant choisi d'émettre une opinion modifiée lorsque le client ne disposait pas des informations justificatives requises et que les données n'étaient pas aisément accessibles.

Procédures d'audit liées à la juste valeur des placements, en obtenant des éléments probants appropriés et une documentation plus rigoureuse des jugements professionnels portés.

Progrès en action : facteurs de succès

Les améliorations observées sont le fruit d'un **effort collectif soutenu** tant de la part de l'équipe d'inspection que de la part des membres ayant fait l'objet d'une inspection et de leurs cabinets.

Nous constatons qu'un grand nombre de membres font preuve d'un engagement continu dans le but de corriger les éléments constatés et montrent des améliorations au fil des inspections.

Notamment, des **21 membres ayant fait l'objet d'une réinspection** en matière de certification au cours de la période, **76 %** avaient remédié aux lacunes identifiées lors de l'inspection précédente.

Ces progrès sont facilités par l'accompagnement que nous offrons tout au long du processus. Plusieurs membres ont souligné les bénéfices tangibles de certaines actions clés, telles que :

- les échanges avec les inspecteurs et inspectrices, jugés particulièrement enrichissants;
- la révision des plans d'action, accompagnée de suggestions d'amélioration.

Au-delà du constat des lacunes, les inspecteurs et inspectrices investissent **temps et expertise** pour appuyer les membres dans la mise en œuvre d'actions correctives.

Défis persistants

Malgré les progrès observés dans plusieurs domaines, certaines lacunes persistent, ce qui montre qu'il reste du travail à accomplir pour renforcer les systèmes de gestion de la qualité ainsi que la compréhension des normes en vigueur. En effet, dans **66 % des inspections** réalisées au cours de la période, des déficiences de gravité variable ont entraîné des mesures de suivi postinspection adaptées.

Certaines procédures exigées par les normes n'étaient pas mises en œuvre correctement et certaines analyses étaient insuffisantes pour répondre pleinement aux risques identifiés, principalement en certification.

Ces constats soulignent que, malgré les mesures mises en place à la suite des inspections précédentes, les ajustements attendus ne sont pas encore pleinement intégrés aux pratiques courantes. Les CPA doivent donc poursuivre leurs efforts afin d'assurer une évaluation plus rigoureuse des risques, une supervision plus efficace, ainsi qu'une documentation plus complète de leurs jugements professionnels.



Le progrès commence par une bonne gestion de la qualité

L'analyse des **causes profondes** des déficiences importantes révélées par les inspections met en lumière certains facteurs systémiques qui freinent l'amélioration durable des pratiques.

Facteurs à l'origine des lacunes

Absence de mécanismes efficaces de gestion des risques et de suivis

Dans la majorité des inspections ayant révélé des déficiences importantes, la gestion des risques et les suivis étaient insuffisants, voire absents. Une véritable culture de la qualité doit être instaurée pour assurer la pérennité des bonnes pratiques.

Nous avons constaté que souvent :

- les expertes et experts n'étaient pas consultés, même en présence d'enjeux complexes.
- des revues de la qualité de la mission n'étaient pas faites pour des mandats portant des risques particuliers ou avaient été effectuées par des personnes n'ayant pas les compétences appropriées.
- les suivis étaient confiés à des personnes qui ne disposaient pas de l'autorité, de l'objectivité ou de l'expérience requises pour exercer le rôle de réviseure ou réviseur de manière rigoureuse. En conséquence, les mécanismes de suivi perdent de leur efficacité.
- les suivis n'apportaient pas de valeur ajoutée parce qu'ils se limitaient à la signature d'une liste de contrôle et ne soulevaient pas de questions sur les travaux réalisés et sur les conclusions tirées.

Par ailleurs, les plans d'action élaborés en réponse aux résultats des suivis étaient souvent peu structurés et, dans plusieurs cas, ils n'avaient pas été mis en place. L'analyse des causes profondes des déficiences relevées était également absente ou avait été réalisée de manière superficielle.

Enfin, certains membres évaluent inadéquatement les déficiences et les considèrent comme des anomalies isolées, sans reconnaître qu'elles peuvent refléter des problèmes systémiques en matière de gestion de la qualité. Cette perception freine la mise en place de correctifs efficaces et durables.



Facteurs à l'origine des lacunes (suite)

Processus de supervision et de révision inefficaces

Un bon nombre de lacunes relevées auraient pu être évitées par une supervision et une révision plus rigoureuses. Lorsqu'un mandat est mal planifié ou que la révision est effectuée trop tardivement, les erreurs ou les manquements risquent de passer inaperçus. L'implication active de professionnelles et professionnels chevronnés est essentielle tout au long du mandat, puisque plusieurs travaux sont confiés à du personnel moins expérimenté.

Formations mal alignées sur la pratique

Certains membres sélectionnent des formations sans tenir compte des types de mandats qu'ils et elles réalisent ou des secteurs dans lesquels ils et elles travaillent. Ce manque d'arrimage peut nuire à leur capacité d'appliquer adéquatement les normes dans des contextes particuliers.

Absence de plans de contingence

Certaines déficiences s'expliquent par un manque de préparation face à des imprévus, tels que la maladie, le départ d'une personne clé ou la complexification soudaine d'un mandat. En l'absence de plans de contingence clairs, l'exécution et la supervision des mandats peuvent être compromises, ce qui accroît les risques de non-conformité, particulièrement en période de pointe ou dans le cadre de mandats complexes.

Compte tenu de l'importance capitale de la gestion de la qualité dans le succès des CPA, nous continuerons à les accompagner dans l'amélioration de leurs processus et contrôles.



Constats par secteur



Les lacunes importantes les plus fréquemment relevées lors des inspections en 2024-2025 sont regroupées par secteur ci-dessous et décrites plus en détail dans l'annexe.

Comptabilité : renforcer la compréhension et l'application de certaines normes

Les inspections ont révélé des manquements importants dans la compréhension de certaines normes comptables, un manque d'esprit critique par rapport aux jugements et aux estimations de la direction, ainsi qu'une documentation inadéquate des positions retenues. Les sujets les plus touchés sont les suivants :

- Produits, apports et paiements de transfert;
- Transactions entre apparentés;
- Actions privilégiées rachetables;
- Continuité d'exploitation.

Audit : des avancées, mais une maîtrise des risques encore limitée

Malgré certaines améliorations, les inspections ont révélé que plusieurs missions d'audit présentent encore des lacunes importantes. Bien que les déficiences liées aux estimations comptables et aux transactions complexes persistent, ce sont la compréhension insuffisante des activités de l'entité et la sous-évaluation des risques qui font l'objet des constats les plus récurrents. Ces enjeux compromettent la nature et l'étendue des procédures d'audit effectuées, ainsi que la fiabilité des conclusions tirées. Les sujets les plus touchés sont les suivants :

- Compréhension de l'entité et évaluation des risques;
- Appui sur les contrôles;
- Produits;
- Stocks;
- Placements;
- Détection de la fraude et procédures sur les écritures de journal;
- Passifs;
- Conception des sondages en audit.

Constats par secteur (suite)



Examen : l'effort en matière de qualité tarde à se concrétiser

D'année en année, les inspections révèlent les mêmes faiblesses dans la compréhension de l'entité et la pertinence des procédures analytiques mises en œuvre. Contrairement à d'autres aspects, comme les procédures relatives aux regroupements d'entreprises, ces éléments tardent à s'améliorer. Les éléments les plus touchés sont les suivants :

- Compréhension des activités de l'entité;
- Procédures analytiques;
- Soldes d'ouverture.

Compilation : des efforts notés, mais la gestion de la qualité tarde à suivre

Les inspections ont révélé une amélioration marquée de l'application des normes sur les missions de compilation (**NCSC 4200**). Cependant, certaines lacunes subsistent en ce qui concerne la **note décrivant la méthode de comptabilité appliquée** à la préparation des informations financières compilées, qui est parfois incomplète ou trompeuse.

En matière de gestion de la qualité, la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, fait l'objet de constats particulièrement préoccupants. Plusieurs membres ayant fait l'objet d'une inspection et n'offrant pas de services de certification ignoraient son existence ou ne reconnaissaient pas la valeur ajoutée qu'il y a à s'y conformer. Par conséquent, elles et ils ne disposaient d'aucun système de gestion de la qualité ni d'aucune documentation formelle lors de l'inspection.



Constats par secteur (suite)



Fiscalité : un domaine sous la loupe

En 2024-2025, nous avons porté une **attention accrue et plus systématique aux mandats de fiscalité**, conformément à notre approche axée sur les risques. Cette orientation découle de plusieurs facteurs, notamment l'analyse des réclamations faites au Fonds d'assurance, la nature des plaintes adressées au syndic, ainsi que la complexification croissante des règles fiscales.

Les inspections ont mis en évidence des lacunes, tant sur le plan de la conformité réglementaire que sur le plan documentaire, dans la préparation des déclarations fiscales de sociétés, relativement aux sujets suivants :

- Mesures incitatives temporaires (ex. : passation en charges immédiate);
- Calcul du revenu protégé;
- Répartition du plafond des affaires entre sociétés associées;
- Contrats de location-acquisition;
- Subventions et crédits d'impôt reçus;
- Revenus de biens;
- Travaux en cours;
- Honoraires professionnels;
- Avances à l'actionnaire;
- Traitement des dividendes;
- Délais de production.

Services-conseils et évaluation d'entreprises : des exigences souvent méconnues

Ces types de mandats révèlent parfois une méconnaissance des principes de base, en particulier en ce qui concerne la documentation et la rigueur attendues. Les lacunes les plus fréquemment observées concernent les sujets suivants :

- Hypothèses dans les mandats d'évaluation;
- Rapports d'évaluation;
- Recommandations ou conclusions.

Des leviers concrets pour un changement durable

Nous déployons un ensemble de mesures concrètes après l'inspection pour accompagner les CPA dans l'amélioration de leurs pratiques. Ces mesures sont adaptées à la nature et à la gravité des éléments constatés et visent à :

- favoriser l'apprentissage continu;
- renforcer les mécanismes de contrôle de la qualité;
- limiter la récurrence des lacunes observées.

Nous tenons compte du contexte propre à chaque CPA pour recommander des actions pertinentes. L'objectif est de proposer des mesures adaptées, et surtout efficaces, en fonction du niveau de maturité du système de gestion de la qualité en place.

Cette approche permet de favoriser le développement professionnel des membres, notamment en leur offrant un accès à des formations; à du mentorat, lors des suivis postinspection; ou à des ressources techniques spécialisées de l'Ordre. Elle assure un accompagnement pertinent, sans compromis quant à l'atteinte des objectifs liés à la qualité.

Mesures utilisées pour promouvoir les améliorations



Plan d'action



Cours demandés ou imposés



Validation du plan d'action



Réinspection complète ou partielle



Stage de perfectionnement

Des mesures adaptées

Plan d'action

Exigé à la suite de constatations jugées suffisamment importantes pour justifier une analyse de leurs causes profondes et la mise en place de mesures correctives durables.

Cours demandés ou imposés

Ciblés en fonction des lacunes observées afin de consolider les connaissances normatives et méthodologiques.

Validation du plan d'action

Suivi formel visant à vérifier que les mesures correctives mises en œuvre par les membres permettent de remédier efficacement aux lacunes identifiées.

Réinspection complète ou partielle

Réalisée lorsque des constatations majeures ou répétées nécessitent de vérifier que les mesures correctives ont réellement été mises en œuvre dans l'ensemble des dossiers.

Stage de perfectionnement après la délivrance d'un rapport ou d'un autre livrable

Révision des dossiers après la remise du livrable au client. Ce stage est imposé pour combler des carences importantes et renforcer les compétences.

Stage de perfectionnement avant la délivrance d'un rapport ou d'un autre livrable

Révision des dossiers avant la remise du livrable au client. Aucun rapport ni autre livrable ne peut être transmis aux clients sans l'autorisation de la réviseure ou du réviseur désigné. Cette mesure peut également être assortie d'une limitation à l'exercice de la pratique et vise à assurer la protection du public lorsqu'une inspection a mis en évidence des lacunes très graves.

Bâtir ensemble une culture de qualité

La qualité des missions professionnelles ne repose pas uniquement sur l'inspection, **elle résulte d'un engagement collectif** : celui des CPA, des cabinets, des dirigeantes et dirigeants, des utilisatrices et utilisateurs de l'information financière, ainsi que des organismes de réglementation et de normalisation.

Dans un environnement en constante évolution, il est essentiel de réfléchir ensemble aux leviers à activer pour améliorer durablement la qualité des missions et faire évoluer les processus les entourant. **C'est pourquoi nous lançons un appel à la collaboration.**

- ➔ **Vous êtes CPA en cabinet.**
Qu'est-ce qui favoriserait la qualité dans votre pratique? Plus de temps? Moins de dossiers? Un accès facilité à des ressources ou à des outils particuliers? Lesquels?
- ➔ **Vous êtes membre de la direction d'un cabinet.**
Dans votre organisation, qu'est-ce qui faciliterait la gestion des risques, la formation ou la supervision des équipes?
- ➔ **Vous êtes utilisatrice ou utilisateur d'états financiers ou siégez à un conseil d'administration.**
Qu'est-ce qui renforcerait votre confiance dans l'information financière? Des livrables plus clairs? Une reddition de comptes plus détaillée?
- ➔ **Vous êtes actrice ou acteur du système de réglementation.**
Selon vous, qu'est-ce qui permettrait d'éviter les chevauchements, de mieux harmoniser les efforts et de valoriser les bonnes pratiques?
- ➔ **Vous vous intéressez à l'intégrité de l'information financière.**
Selon vous, quelles idées pourraient faire une réelle différence pour renforcer la confiance du public envers l'information financière ou pour améliorer la fiabilité et la transparence de l'information financière produite par les entreprises?

L'Ordre poursuivra sa mission de protection du public en demeurant proactif, accessible et à l'écoute, mais votre contribution lui permet d'aller plus loin, en élevant constamment les standards de la profession et en renforçant la confiance du public envers celle-ci.

Faites-nous part de vos réflexions, idées ou suggestions en remplissant ce court sondage.

Annexe | Détails sur les constats par secteur

Comptabilité

LACUNES

Produits, apports et paiements de transfert

Pour les entreprises à capital fermé (NCECF) :

- Analyse inadéquate des modalités des ententes avec les clients, notamment l'identification des obligations de performance, des clauses de résiliation, des pénalités ou des droits de retour.
- Choix de méthode comptable mal adapté à la nature des activités de l'entité ou aux caractéristiques des contrats (ex. : degré d'avancement).

Pour les organismes sans but lucratif des secteurs privé et public (NCOSBL ou NCSP) :

- Analyse inadéquate du traitement comptable, souvent basé uniquement sur les encaissements ou les montants indiqués dans les ententes, sans prise en compte des critères à remplir pour la constatation des apports ou des paiements de transfert, tels que la présence ou l'absence d'affectations, ou les modalités liées à l'autorisation, à l'admissibilité et aux stipulations prévues dans les ententes.

Transactions entre apparentés

- Transactions non identifiées.
- Analyse insuffisante du lien entre les parties impliquées.
- Analyse inadéquate de la nature des transactions, empêchant l'adoption du traitement comptable approprié.

Actions privilégiées rachetables

- Analyse manquante ou erronée des conditions qui, selon les normes, permettent de faire le choix de présenter les actions dans les capitaux propres.
- Présentation des actions à titre de passif, mais au montant du capital versé plutôt qu'à la valeur de rachat.

Continuité d'exploitation

- Évaluation inadéquate de la capacité de l'entité à poursuivre ses activités, notamment en ne tenant pas compte des signes avant-coureurs de difficultés financières (pertes répétées, problèmes de liquidité, endettement élevé).
- Manque de documentation et d'analyse formelle de l'évaluation faite par la direction, laquelle doit intégrer divers facteurs tels que la rentabilité actuelle et attendue, les échéanciers de remboursement des dettes et les potentielles sources de financement.

RESSOURCES

Formations Vivo

- NCECF – Produits
- NCECF – Revue des concepts fondamentaux
- NCECF – Nouveautés, enjeux et conseils pratiques
- NCECF – Présentation des états financiers et informations à fournir – Avancé
- NCECF et OSBL du secteur privé – Instruments financiers
- OSBL du secteur privé – Nouveautés, enjeux et conseils pratiques
- OSBL du secteur privé – Revue des concepts fondamentaux
- OSBL du secteur privé – Présentation des états financiers et informations à fournir
- Normes comptables du secteur public – Nouveautés, enjeux et conseils
- Normes comptables du secteur public – Revue des concepts fondamentaux

Outil d'aide

- Classement des actions rachetables au gré du porteur ou obligatoirement rachetables par l'entreprise

Annexe | Détails sur les constats par secteur

Audit

LACUNES

Compréhension de l'entité et évaluation des risques

- Compréhension et documentation insuffisantes concernant :
 - les activités de l'entité;
 - les facteurs sectoriels et réglementaires;
 - le système d'information et les réponses aux risques liés à l'informatique;
 - les choix de méthodes comptables et leur application, en conformité avec les ententes conclues avec les clients, les fournisseurs et les autres partenaires d'affaires.
- Compréhension et documentation inadéquates des processus d'information financière et des activités de contrôle associées.
- Sous-évaluation des risques d'anomalies significatives, sans justification claire ou sans prise en compte d'informations contradictoires.

RESSOURCES

Formations Vivo

- Missions d'audit – Mise en œuvre de la NCA 315 révisée
- Missions d'audit – Stratégie d'audit dans un environnement informatique (avec la NCA 315)
- Missions d'audit – Application de la NCA 315 dans un environnement informatique peu complexe (CGI, documentation, accès)
- Missions d'audit – Application de la NCA 315 dans un environnement informatique peu complexe (gestion des changements et gestion des opérations)

Appui sur les contrôles

- Appui implicite sur des contrôles (ségrégation des tâches, approbation/ revue par la direction, utilisation de rapports générés par des systèmes de TI), sans avoir testé leur conception, leur mise en œuvre et leur efficacité.

Formations Vivo

- Revue des concepts fondamentaux en contrôle interne
- Missions d'audit – Le contrôle interne dans le cadre des missions d'audit des PME et des OSBL

Produits

- Compréhension insuffisante des modalités contractuelles et des particularités du secteur compromettant l'évaluation des risques et la conception des procédures d'audit.
- Réfutation inappropriée, sans justification probante, du risque d'anomalies significatives résultant de fraude.
- Utilisation de rapports générés par les systèmes ou fournis par des organismes de services sans validation adéquate de leur fiabilité ni réalisation de tests complémentaires afin de corroborer les données utilisées.

Formation Vivo

- Missions d'audit et autres types de missions – Nouveautés, enjeux et conseils pratiques

Mise en garde de l'inspection professionnelle

- Audit des revenus de paiements de transfert

Annexe | Détails sur les constats par secteur

Audit (suite)

LACUNES	RESSOURCES
Produits (suite) • Absence de procédures d'audit portant sur certaines assertions pertinentes ou sur des catégories particulières de produits. • Insuffisance des procédures sur les estimations utilisées dans la comptabilisation des produits. • Appui inapproprié sur l'encaissement comme seule preuve de la réalité des produits, sans preuve suffisante de la livraison des biens ou de la prestation des services.	
Stocks • Procédures de corroboration du coût des stocks insuffisantes, réalisées uniquement sur une partie de l'échantillon testé ou en utilisant des données incomplètes. • Procédures d'évaluation des provisions pour désuétude, obsolescence ou perte de valeur nette réalisable insuffisantes, reposant exclusivement sur les représentations de la direction, sans validation des hypothèses ni corroboration des données sous-jacentes.	
Placements • Procédures de corroboration inadéquates portant sur : - l'évaluation à la juste valeur; - les quantités détenues; - les dividendes, intérêts et gains liés aux placements. • Appui inapproprié sur les états de compte des entreprises de courtage ou de gestion de placements, ou de fiducies, sans obtention d'un rapport de type 3416 ni mise en œuvre de procédures d'audit sur ce rapport. • Appui inapproprié sur les états financiers audités de fonds, sans rapprochement des valeurs unitaires avec celles figurant dans les états financiers de l'entité.	Formation Vivo • Démystifier les rapports sur les contrôles d'une société de services (SOC 1 et 2, NCMC 3416) Mise en garde de l'inspection professionnelle • Audit de la juste valeur et des revenus de placements

Annexe | Détails sur les constats par secteur

Audit (suite)

LACUNES	RESSOURCES
Détection de la fraude et procédures sur les écritures de journal • Compréhension insuffisante du processus de clôture de l'information financière, y compris des écritures de journal. • Sélection inadéquate des écritures de journal à tester en raison de critères de sélection mal alignés sur les facteurs de risque d'anomalies significatives résultant de fraude, ou d'une limitation injustifiée de la population sujette à des tests. • Procédures d'évaluation de la nature, de la période et de l'objectif des écritures sélectionnées insuffisantes ou absentes, y compris les ajustements manuels ou les écritures de clôture.	Formation Vivo • Missions d'audit – Enjeux et conseils pratiques liés à la mise en œuvre de la NCA 240 Responsabilités de l'auditeur concernant les fraudes lors d'un audit d'états financiers
Passifs • Procédures de corroboration insuffisantes concernant les passifs liés aux ententes, aux litiges, à la réglementation ou à toute autre situation susceptible de générer une obligation, particulièrement en l'absence de déboursements à la date de clôture.	
Conception des sondages en audit • Population mal définie, entraînant l'exclusion non justifiée d'une partie pertinente de la population. • Taille d'échantillon inadéquate par rapport aux objectifs d'audit ou au niveau de risque. • Source de sélection ou conception du test qui ne répond pas adéquatement à l'évaluation des risques au niveau des assertions.	Formation Vivo • Atelier pratique – Échantillonnage

Annexe | Détails sur les constats par secteur

Examen

LACUNES

Compréhension des activités de l'entité

- Analyse superficielle des activités de l'entité, notamment du type de biens vendus ou de services offerts, des modalités des ententes avec les clients et les fournisseurs, et, par conséquent, du choix des méthodes comptables associées.

Procédures analytiques

Procédures manquant de profondeur ou mal ciblées, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- **Produits et coût des ventes** : absence d'analyse détaillée par catégorie de produits ou selon des indicateurs de performance clés;
- **Stocks** : recours à des ratios généraux sans analyse approfondie les reliant à d'autres informations pertinentes.

Soldes d'ouverture

- Procédures absentes ou insuffisantes, principalement en ce qui concerne la séparation des périodes et certains postes plus complexes, tels que les écarts d'acquisition et les actifs incorporels.

RESSOURCES

Formations Vivo

- Dossier modèle en mission d'examen – Avancé
- Dossier modèle en mission d'examen – Introduction
- Missions d'examen – Enjeux d'application et conseils pratiques

Annexe | Détails sur les constats par secteur

Compilation

LACUNES	RESSOURCES
Note décrivant la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées • Note incomplète, ne précisant pas clairement la base de comptabilisation utilisée ou omettant de décrire les méthodes comptables particulières. • Note trompeuse, faisant référence à un référentiel comptable (ex. : NCECF) alors que les informations financières compilées ne sont pas conformes à celui-ci.	Formations Vivo • Missions de compilation – Enjeux d'application de la norme NCSC 4200 et conseils pratiques • Dossier modèle en mission de compilation selon la norme NCSC 4200 Mise en garde de l'inspection professionnelle • NCSC 4200 Missions de compilation
Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1 • Non-application de la norme et, conséquemment, absence de documentation du système de gestion de la qualité.	Formations Vivo • Missions de compilation – Étude des nouvelles normes de gestion de la qualité (cabinets sans audit ou examen) • Missions de compilation – Système de gestion de la qualité : suivi et prise de mesures correctives (cabinets sans audit ou examen) Mise en garde de l'inspection professionnelle • Nouvelle norme de gestion de la qualité – Cabinets sans audit ou examen

Annexe | Détails sur les constats par secteur

Fiscalité

LACUNES

Préparation des déclarations fiscales de sociétés

- **Mesures incitatives temporaires (ex. : passation en charges immédiate) :** absence, dans le dossier, de justificatif et de preuve d'approbation du client relativement au choix de ne pas se prévaloir de certaines mesures incitatives.
- **Calcul du revenu protégé :** absence de documentation ou de calcul effectué dans un contexte de rachat d'actions, malgré les implications fiscales importantes.
- **Répartition du plafond des affaires entre sociétés associées :** annexes 9 et 23 non remplies, entraînant une répartition inadéquate du plafond entre les sociétés associées.
- **Contrats de location-acquisition :** traitement inadéquat aux annexes 1 et 8, entraînant un calcul erroné du revenu imposable.
- **Subventions et crédits d'impôt reçus :** ajustement inadéquat du revenu imposable à l'annexe 1, entraînant l'imposition dans la mauvaise année d'imposition.
- **Revenus de bien :** annexe 7 non remplie, entraînant une imposition des revenus au mauvais taux.
- **Travaux en cours :** ajustement inadéquat du revenu imposable à l'annexe 1, entraînant l'imposition dans la mauvaise année d'imposition.
- **Honoraires professionnels :** absence d'analyse de la déductibilité des honoraires.
- **Avances à l'actionnaire :** non-conformité à l'article 15.2 et absence d'inclusion au revenu de l'actionnaire.
- **Traitement des dividendes :** annexe 3 non remplie ou mal remplie, compromettant l'imposition appropriée des dividendes selon leur type.
- **Délais de production :** déclarations non transmises dans le délai de six mois, sans justificatif au dossier ni preuve que le client a été informé du retard ou que des démarches ont été entreprises auprès de celui-ci pour obtenir les informations manquantes.

RESSOURCES

Formations Vivo

- Fiscalité des sociétés – Considérations fiscales pour le CPA en entreprise
- Fiscalité des sociétés – Éléments à considérer pour préparer et réviser une déclaration de revenus des sociétés | Version 2025-2026
- Fiscalité des sociétés – Nouveautés, enjeux et conseils pratiques
- Fiscalité des sociétés – Démystifier les différents comptes fiscaux (IMRTD, CRTG, CDC et autres)
- Fiscalité des sociétés – Démystifier les notions de sociétés liées, affiliées, associées et rattachées
- Déduction accordée aux petites entreprises – Revue des règles fiscales

Annexe | Détails sur les constats par secteur

Services-conseils et évaluation d'entreprises

LACUNES

Hypothèses dans les mandats d'évaluation

- Absence d'explications ou de données probantes pour appuyer les hypothèses clés retenues, mettant ainsi en question la crédibilité des conclusions.

Rapports d'évaluation

- Manque de structure ou éléments manquants faisant que les rapports ne répondent pas aux attentes en matière de clarté, de transparence et de conformité aux normes professionnelles.

Recommandations ou conclusions

- Documentation incomplète ne permettant pas d'appuyer les recommandations ou conclusions.

RESSOURCES

Formation Vivo

- [Introduction à l'évaluation d'entreprises](#)

Annexe | Détails sur les constats par secteur

Autres ressources pertinentes

LACUNES	RESSOURCES
Gestion de la qualité pour les cabinets réalisant des missions d'audit et d'examen	Formations Vivo • Gestion de la qualité – Mise en œuvre des nouvelles normes NCGQ 1 et 2 (cabinets réalisant des missions d'audit et d'examen) • Gestion de la qualité – Suivi et prise de mesures correctives (cabinets réalisant des missions d'audit et d'examen)
Regroupement d'entreprises	Outils d'aide • Outil d'aide à la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises • Réorganisations : incidences comptables selon les NCECF et particularités fiscales (à venir)
Déontologie	Formation Vivo • Formation obligatoire sur le <i>Code de déontologie des CPA</i> Outil d'aide • Guide déontologique



Des questions?

Pour en savoir plus sur le processus d'inspection, les critères d'évaluation du programme et les mesures correctives et accéder aux outils et au matériel de référence, visitez la section Inspection professionnelle du site Web de l'Ordre.

Pour toute autre question, communiquez avec l'équipe de l'inspection professionnelle par téléphone au 514 288-3256, poste 2565, ou sans frais au 1 800 363-4688 ou par courriel à inspection@cpaquebec.ca.



5, Place Ville Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2
T. 514 288-3256 1 800 363-4688 Téléc. 514 843-8375
cpaquebec.ca